

- **Titre du cours : Cadre juridique de la vie privée 2**
- **Programme :** Cet enseignement s'apparente à un cours de droit de la famille
- **Crédits ECTS :** 5
- **Langue d'enseignement :** Français
- **Modalité pédagogique :** Présentiel
- **Total heures :** 43h30
- **Heures CM :** 30 h
- **Heures TD :** 13h30
- **Heures de travail personnel par étudiant :** environ 30h
- **Responsable de la formation :**
- **Responsable du cours :** Anne Alcover
- **Chargé de TD :** Equipe pédagogique de 5 ou 6 personnes

DESCRIPTION

- **Présentation :**

Cet enseignement doit permettre de comprendre comment le droit appréhende la structure familiale, comment il organise la vie de la famille mais aussi comment il gère les crises notamment les séparations. Dans un premier temps, le cours recense les différentes formes de couples et analyse pour chacune d'elles, les éventuelles règles de droit qui existent pour organiser les relations des personnes entre elles et à l'égard des tiers, que ce soit pendant la vie commune ou lors de la rupture. Dans un second temps, l'enseignement procède à l'étude du droit de la filiation. Il s'agit d'examiner les règles établissant la filiation d'un enfant ou celles permettant sa contestation.

- **Lien avec le programme :**

Après un premier semestre consacré à une initiation au droit avec une première approche du vocabulaire juridique et l'étude de thèmes généraux et fondamentaux, cet enseignement est le premier à s'intéresser à un domaine particulier, le domaine de la famille. Les étudiants ont ainsi avoir une première approche d'un ensemble cohérent de règles dans une matière bien spécifique.

- **Objectifs d'apprentissage :**

Il s'agit pour les étudiants de se familiariser avec le vocabulaire juridique du droit de la famille et d'acquérir certaines connaissances théoriques dans ce domaine. Les étudiants doivent pouvoir arriver à analyser des situations familiales diverses et variées, à mettre en évidence des problèmes juridiques précis relatifs à ces situations, et à évaluer et proposer les solutions prévues par le droit.

- **Compétences transverses :**

Cet enseignement contribue à développer chez les étudiants un esprit critique et un esprit de synthèse, ainsi qu'une rigueur dans le raisonnement et la formulation de ce dernier.

- **Prérequis :**

Il convient d'avoir une bonne maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.

- **Contenu, organisation :**

Cet enseignement est consacré à l'étude du droit français de la famille, la famille étant envisagée dans son sens étroit. De ce point de vue elle comprend les personnes qui vivent ensemble, le plus souvent le couple ou les parents et leurs enfants. Après avoir évoqué la notion de famille (définition et évolution historique) et les liens qui unissent les différentes personnes au sein de la famille, le cours aborde la notion de couple. Il s'agit alors d'étudier le couple non marié avec les différentes règles qui organisent les relations entre les concubins ou les partenaires d'un pacte civil de solidarité entre eux et à l'égard des tiers, ainsi que la gestion de la rupture. L'étude du couple marié permet d'examiner la réglementation concernant la formation du mariage, ses sanctions ainsi que ses effets. Enfin, ce sont les différentes formes de séparation du couple qui sont envisagées avec essentiellement les règles sur le divorce. La dernière partie de cet enseignement est consacrée à l'étude de la filiation, c'est-à-dire à l'étude du lien juridique qui rattache un enfant à ses parents ou à l'un d'eux.

Les étudiants ont à leur disposition un résumé de l'enseignement sur support numérique. Dans le cadre d'un plan très détaillé, ce résumé comprend notamment toutes les connaissances fondamentales des différents thèmes et notions abordés (définitions, conditions, certaines explications).

- **Modalités d'évaluation :**

Deux systèmes d'évaluation sont proposés aux étudiants au choix :

- Contrôle terminal à 100%
- Contrôle continu dans le cadre des TD (50 %) + contrôle terminal (50 %)

Note de contrôle continu : évaluations régulières à l'écrit / prise en compte de la participation à l'oral et de l'assiduité.

Contrôle terminal : différents types d'exercices (cas pratiques, analyse de décisions de justice, dissertation, commentaire de textes...)

● **Bibliographie :**

- Lexique des termes juridiques, Dalloz.
- Dictionnaire du vocabulaire juridique, sous la direction de Rémy Cabrillac, Objectif droit, Litec.
- **P. Courbe, A. Gouttenoire, M. Farge**, Droit de la famille, Sirey Université, LMD, 8^{ème} édition 2021.
- **Corinne Renault-Brahinsky**, Droit des personnes et de la famille, Mémentos LMD, Gualino, Lextenso éditions, 18^{ème} édition 2021.
- **Corinne Renault-Brahinsky**, L'essentiel du Droit de la famille, Gualino, Lextenso éditions, 18^{ème} édition 2021/2022.
- **Bernard Beignier, Jean-René Binet**, Droit des personnes et de la famille, Collection Cours, LGDJ, Lextenso éditions, 4^{ème} édition, 2020.
- **Brigitte Hess-Fallon, Anne-Marie Simon**, Droit de la famille, Aide-mémoire, 10^{ème} édition, 2020.
- **Mélina Douchy-Oudot**, Droit civil 1^{ère} année, Introduction, personnes, famille, Dalloz, HyperCours, 10^{ème} édition, 2021.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.